



Master Urbanisme et aménagement

Architecture, structures et projets urbains

Présentation

Fiche RNCP du master Urbanisme et aménagement : [RNCP31470](#)

L'architecture du diplôme et de ses contenus fait la part belle aux connaissances générales et transversales au niveau du M1, et spécifie les connaissances au niveau du M2 selon l'orientation de chaque parcours et les professions visées. Les types d'enseignement vont du cours magistral aux travaux dirigés et aux ateliers ou projets tuteurés.

L'objectif du M1 est de construire le creuset inter- voire trans-disciplinaire qui permettra de former en aval – dans les différents M2 – de véritables urbanistes et aménageurs spécialisés, et disposant grâce au M1 d'une solide culture commune et d'une culture d'échange inter- et transdisciplinaire. A ce titre interviennent dans le M1 des représentants des diverses disciplines contribuant fortement à l'urbanisme : architectes, économistes, géographes, juristes, sociologues... et qui œuvrent à forger une « plate-forme » de connaissances auprès des étudiants. Le second objectif est de former les étudiants à l'exercice concret du diagnostic territorial, dans le cadre d'un atelier élaboré avec une collectivité, sur son territoire. Pour le parcours AUDT, cet atelier se poursuit sur le même territoire et avec les mêmes partenaires en M2, ce qui permet ainsi de réaliser également un exercice concret de conduite de projet.

L'objectif spécifique du parcours de M2 « Aménagement urbanisme développement des territoires » (AUDT) consiste à former des chargés d'études et des chefs de projets en aménagement, en urbanisme et en développement territorial. Véritables « aménageurs-développeurs », les étudiants issus de ce parcours deviennent des praticiens de haut niveau aptes à s'intégrer dans une structure professionnelle et à la faire bénéficier de leurs connaissances. La formation proposée vise à les rendre capables de réaliser à la fois de l'analyse et de l'opérationnel, de porter des projets transversaux composites par leurs objectifs et leurs acteurs, et de devenir ainsi des intervenants-charnières à l'intérieur d'une organisation complexe. Conformément à cet objectif, une approche transversale et pluridisciplinaire de l'intervention des sociétés sur leurs espaces est privilégiée.

L'objectif spécifique du parcours en M2 « Architecture, structure et projet urbains » (ASPU) vise à former des « urbanistes-projeteurs » capables d'élaborer des scénarios aussi bien tendanciels que contrastés du développement des agglomérations urbaines dans le but d'assister les maîtres d'ouvrage dans la conception et la réalisation de projets urbains ayant des incidences dans le temps long. La formation interroge en ce sens les demandes de projet formulées par les maîtres d'ouvrage en les confrontant d'abord aux structures spatiales qui ont émergé à différentes époques de la morphogenèse urbaine pour les articuler ensuite aux différentes échelles temporelles et spatiales impliquées dans le développement urbain actuel. Elle en mesure aussi les limites et la portée en les examinant d'une part sous l'angle des règles et des modèles en urbanisme et en les situant d'autre part dans des processus de décision où interagissent des acteurs et des institutions.

Objectifs

L'objectif du parcours en M2 « Architecture, Structure et Projet urbains » (ASPU) vise à former des « urbanistes-projeteurs » capables d'élaborer des scénarios aussi bien tendanciels que contrastés du développement des agglomérations urbaines dans le but d'assister les maîtres d'ouvrage dans la conception et la réalisation de projets urbains ayant des incidences dans le temps long. La formation interroge en ce sens les demandes de projet formulées par les maîtres d'ouvrage en les confrontant d'abord aux structures spatiales qui ont émergées à différentes époques de la morphogenèse urbaine pour les articuler ensuite aux différentes échelles temporelles et spatiales impliquées dans le développement urbain actuel. Elle mesure aussi les limites de ces demandes et leur portée en les examinant d'une part sous l'angle des règles, des documents et des modèles en urbanisme et en les situant d'autre part dans des processus de décision où interagissent des acteurs et des institutions.

Métiers visés

Composante	<ul style="list-style-type: none"> Faculté de géographie et d'aménagement
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Français
Niveau d'entrée	BAC +5
ECTS	60
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> FI (Formation initiale) FC (Formation continue)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> RNCP40019 : Master Urbanisme et aménagement
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> Chargé / Chargée de mission développement territorial Chargé / Chargée de développement local Cartographe Enquêteur / Enquêtrice sondage Géologue
Stage	Oui
Alternance	Non

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Denis Bocquet](#)

Pour connaître en détail l'insertion professionnelle de nos diplômés, consultez [cette page](#).

Critères de recrutement

Dossier

Prérequis obligatoires

M1 en urbanisme et aménagement, géographie, sciences humaines et sociales, diplôme d'architecte ou d'ingénieur.

Prérequis recommandés

Bases en architecture de la ville, projet urbain, analyse et traitement de données spatiales à différentes échelles.

Programme des enseignements

Architecture, structures et projets urbains

Master 2 : Urbanisme et aménagement - Architecture, structures et projets urbains

Semestre 3 : Urbanisme et aménagement - Architecture, structures et projets urbains					
		CM	TD	TP	CI
Atelier structure urbaine et processus de projet	9 ECTS	-	106h	-	-
Approche de la complexité dans le projet urbain	3 ECTS	8h	24h	-	-
Actions urbaines en débat	3 ECTS	-	32h	-	-
La métropole strasbourgeoise en projet	3 ECTS	8h	12h	-	-
Accompagnement du projet de mémoire (stage ou recherche)	3 ECTS	8h	12h	-	-
Morphogenèses des espaces urbains	3 ECTS	28h	-	-	-
Analyse territoriale et compréhension des instruments d'urbanisme	3 ECTS	8h	12h	-	-
Sociétés urbaines, environnement, technologie et politique	3 ECTS	8h	12h	-	-

Semestre 4 : Urbanisme et aménagement - Architecture, structures et projets urbains					
		CM	TD	TP	CI
Accompagnement du mémoire et pratique du stage	6 ECTS	-	60h	-	-
Mémoire de stage ou de recherche	18 ECTS	-	-	-	-
Soutenance du mémoire	6 ECTS	-	-	-	-